

Coup de **P**rojecteur

## Les droits de l'homme selon Raynal

Millau accueille ce week-end un colloque international sur les droits de l'homme, dans le cadre de l'année consacrée à l'abbé Raynal

■ Samedi et dimanche, dans le cadre de l'année Raynal, Millau accueille un colloque international consacré aux droits de l'homme, qui se déroule dans l'amphithéâtre de l'Institut 2 ISA, boulevard de la République. Cette manifestation devait être honorée par la présence Ibrahim Fall, sous-secrétaire général des Nations-Unies aux Droits de l'homme. Hélas retenu par une réunion sur la situation au Rwanda, il a prié les organisateurs d'excuser son absence.

Cette manifestation peut cependant compter sur une pléiade d'intervenants de qualité (lire ci-contre le programme).

Dans l'esprit des organisateurs, ce colloque doit revenir aux sources de l'esprit du philosophe rouergat. « Chez Raynal, la notion de respect des droits de l'homme se confond totalement avec la notion de respect de l'individu », explique François-Paul Rossi, un des concepteurs de l'année Raynal.

Il faut se souvenir qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'Ancien Régime, la société était religieuse et coutumière. Mais François-Paul Rossi rappelle également quelle était la pensée originelle des philosophes des Lumières, et notamment celle de l'abbé Raynal qui pour anti-clérical n'était pas pour autant anti-religion.

Le postulat de base était que la société fait les hommes inégaux à la naissance, mais égaux devant Dieu. Pour Raynal, les hommes ne peuvent naître égaux, mais ils

naissent d'une même nature ». François-Paul Rossi poursuit sa démonstration par la redéfinition de l'égalité, vue par Raynal. « Les sociétés ont la mission d'aplanir les inégalités par le

biais de la fraternité et non de la légalité ». Les droits de l'homme doivent donc « être conquis par l'éducation et non par la loi ».

C'est au travers de l'éducation des masses et, avec Ray-

nal, l'utilisation des journaux comme le Mercure de France qu'il dirigeait durant cinq ans, que les philosophes des Lumières ont milité pour l'abolition de l'esclavage. « On a souvent mis en cause les sociétés occidentales dans la traite des noirs et dans l'exploitation du commerce triangulaire. Mais ce sont ces mêmes occidentaux qui, avec les philosophes des Lumières, ont joué un rôle primordial dans l'abolition de l'esclavage ».

« L'histoire des deux Indes » de Raynal fut en son temps, le livre de chevet de Toussaint Louverture, leader de la première révolte des noirs face à la colonisation blanche en Haïti.

Pour François-Paul Rossi, les droits de l'homme selon Raynal, « n'appartiennent à aucun mouvement politique. Et c'est cet esprit-là que nous voulons retrouver au cours de ce colloque ». Pour être entendus les droits de l'homme peuvent-ils cependant être apolitiques ? « Institutionnellement c'est difficile, car la loi doit être la même pour tous. Et Raynal citait l'exemple du roi de Ceylan, qui était automatiquement détrôné s'il enfreignait la loi ». Et déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Guillaume-Thomas Raynal prônait « une intervention militaire dans le

Maghreb pour faire cesser la piraterie qui y sévissait ». Une décision politique s'il en est. Comme quoi, Bernard Kouchner n'a rien inventé sur le chapitre de l'ingérence humanitaire.



Les philosophes des Lumières, dont fait partie l'abbé Raynal, ont joué un rôle primordial dans l'abolition de l'esclavage.

## Programme des communications

■ Voici horaires et interventions prévus dans le cadre de colloque sur le thème « Raynal, et les droits de l'homme ».

## Samedi matin

Séance d'ouverture. De 10 h à 10 h 30, allocution de M. Jacques Godfrain, ministre de la Coopération, maire de Millau.

De 11 h à 11 h 30, allocution de M. Dou dou Diene, directeur de la Division des projets interculturels de l'UNESCO.

De 11 h 30 à 12 h, communication de M. Philippe Joutard, recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités : « Pour une pédagogie des Droits de l'homme ».

## Samedi après-midi

Séance présidée par M. Dou dou Diene.  
De 15 h à 15 h 30, communication de M. Jean Jordy, inspecteur de l'Académie de Toulouse, « Raynal, un homme des Lumières pour une pédagogie des valeurs ».

De 15 h 30 à 16 h, communication de M. Jean-Luc Bonniol, professeur d'éthologie à l'Université d'Aix-en-Provence, « Raynal et la lutte des hommes de couleur ».

De 16 h à 16 h 30, pause.  
De 16 h 30 à 17 h, communication de M. Jerome Vercryse, professeur de lettres à l'Université libre de Bruxelles, « Le droit des ecclésiastiques sous l'Ancien Régime ».

De 17 h à 17 h 30, communication de M. Pierre Bercis, président des Nouveaux Droits de l'homme, « Les Droits de l'homme, un chantier permanent ».

## Dimanche matin

Séance présidée par M. Pierre Bercis.  
De 10 h à 10 h 30, communication de Mme Michèle Duchet, professeur à l'ENS de Saint-Cloud, « Raynal et les Colonies françaises : l'idéologie des Lumières ».

De 10 h 30 à 11 h, communication de M. Michel Peronnet, professeur d'histoire à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, « Evaluation historique de la déclaration des Droits de l'homme ».

De 11 h 30 à 12 h, communication de Maître Pierre Morel à l'Huissier, directeur de cabinet du président de la Région Languedoc-Roussillon, « Aspects juridiques de la déclaration des Droits de l'homme ».

Les auditeurs sont admis librement aux séances de travail.